



Paris, le 3 juin 2008

COMMUNIQUÉ

Bruno Bourg-Broc et Christian Pierret reçus par le Président de la République : « Dès l'été 2008, l'aménagement du Territoire sera un axe majeur de la politique de l'Etat »

Au cours de l'audience accordée lundi 2 juin 2008, à Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, Président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) et Christian Pierret, maire de Saint-Dié des Vosges, ancien ministre, président délégué de la FMVM, Nicolas Sarkozy a déclaré que l'aménagement du Territoire ferait partie des priorités dans la conduite des réformes dès cet été.

Reconnaissant la place stratégique des villes moyennes dans l'équilibre territorial français, le Chef de l'Etat a déclaré qu'elles seraient pleinement associées à la réflexion sur la mise en œuvre des réformes pour moderniser la France et dynamiser l'économie. « Des compensations seront proposées par les préfets, qui recevront des instructions pour négocier avec les élus dont les communes sont pénalisées par les réformes » a-t-il ajouté.

Revenant sur la réforme de la fiscalité locale, le Président de la République a précisé que la révision des bases locatives interviendrait à chaque changement d'occupant et qu'il restait à « imaginer » la réforme de la taxe professionnelle en maintenant un lien entre l'entreprise et la commune. Il a annoncé qu'il n'y aurait pas de baisse des ressources des collectivités locales.

A une question sur l'avenir des emplois aidés, Nicolas Sarkozy a reconnu le rôle important de ceux –ci dans la vie locale et a déclaré vouloir les pérenniser.

Le Président de la République rencontrera une nouvelle fois les maires des villes moyennes à l'automne pour tirer les premières leçons sur les réformes engagées.

Association créée en 1988 et présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les élus des villes centre dont la population est comprise entre 100 000 et 20 000 habitants (ou moins si elles sont siège de préfecture) ainsi que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui intègrent une Ville Moyenne.

Représentative du cinquième de la population française, la FMVM identifie et étudie les spécificités des Villes Moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des Villes Moyennes. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 170 adhérents.

FMVM
5, rue Jean-Bart
75006 Paris - France
Contact :
Nicole Gibourdel, déléguée générale
Tél. : +33 1 45 44 99 61
Fax : +33 1 45 44 24 50
courriel : fmvm@villesmoyennes.asso.fr
www.villesmoyennes.asso.fr